

Compte rendu de l'Assemblée Générale 2016-2017

28/11/2017

-

Club d'escalade « ACCROROC »

Présents :

Noémie VOLLE

Éric SANCHEZ

Clément TREMOULHEAC

Rémy LOCATELLI,

Franck ADIARD,

Leslie HUAUX

Cécile PERRIN GOURON

Christophe FRANCK

Delphine ISOARD

Pascal MOLLARD, Vice-président

Victor THOMAS, Trésorier

Anne RICHTER, Secrétaire

Thomas AMODEI, Président.

Excusés : Lionel LOUTELLIER, Vice-président.

Pouvoirs : Lola Petitot

1. ORDRE DU JOUR :

> Bilan moral de l'année 2016-2017

> Bilan financier 2016-2017

> Évolutions 2018

> Vie du club

2. BILAN MORAL 2016-2017 ET POINT SUR LES ADHÉSIONS

Sur l'année 2016-2017, le total des adhérents est de 29 personnes, réparti comme suit :

LICENCIÉS	NOMBRE
ADULTES AUTONOMES	21
ENFANTS ENCADRÉS	8
TOTAL	29

> Le club propose sur les créneaux enfants un encadrement par un professionnel (BE ou Guide), 1 séance par semaine.

> Par ailleurs, les enfants ont participé à 2 manifestations d'escalade : Camp4 Bleau (escalade sur blocs à Fontainebleau) et Camp4 Vercors (escalade et slackline en Royans-Vercors).

> Pour les adultes autonomes, le club a proposé au printemps 2017, 2 sorties weekend en extérieur, hors contexte « Vercors » : 1 sortie aux Dentelles de Montmirail, et 1 sortie à Ceüs.

> Pour la rentrée 2017 (année en cours), les licences se répartissent de la manière suivante :

LICENCIÉS	NOMBRE
ADULTES AUTONOMES	20
ENFANTS ENCADRÉS	9
TOTAL	29

3. BILAN FINANCIER, EXERCICE 2016-2017

DEPENSES	Montant (€)	RECETTES	Montant (€)
Fédération française de la montagne et de l'escalade (FFME)	1 380,40 €	Inscriptions	3 704,00 €
Adhésion FFME club	125,00 €		
Cotisations licenciés (parts CT, CR...)	1 255,40 €	Camp4 Bleau - Inscriptions	831,80 €
Encadrement par des professionnels (cours enfants)	1 740,00 €		
Pierre YON (BE)	600,00 €		
Pierre YON (BE)	480,00 €		
Simon DESTOMBES (GHM)	660,00 €		
Sortie CAMP4 Bleau	1 158,36 €		
Inscriptions enfants	455,00 €		
Péages, essence	268,36 €		
Nourriture	275,00 €		
Encadrement (Simon DESTOMBES)	160,00 €		
Achats	68,00 €		
Nourriture	30,00 €		
Nourriture	38,00 €		
TOTAL DEPENSES	4 346,76 €	TOTAL RECETTES	4 535,80 €
Résultat général (excédent)	189,04 €		

> L'adhésion pour l'année 2017-2018 est passée à 110 € pour les adultes (contre 83,40 € pour l'année 2016-2017). Cette augmentation s'explique par l'anticipation de l'achat de matériels au moment du déplacement du club vers la salle de Pont en Royans.

> Une demande de subvention sera déposée auprès des services régionaux au titre du « dispositif d'Aide régionale aux équipements des clubs sportifs ». Le club espère pouvoir être accompagné pour l'acquisition de matériels du fait de la migration vers la nouvelle SAE du gymnase de Pont en Royans (achat de cordes, baudriers adultes et enfants, systèmes d'assurances, chaussons...).

4. EVOLUTIONS 2018

> Le chantier de la nouvelle SAE dans le gymnase de Pont en Royans s'est achevé fin Octobre 2017. Le club AccroRoc a été identifié pour reprendre et organiser les créneaux d'escalade sur cette structure. Dès Janvier 2018, le club migrera sur cette nouvelle structure et libère en conséquence l'ensemble des créneaux sur le mur de Saint Marcellin (Gymnase Carrier).

> En tant que club affilié à la FFME, notre club est accompagné par le CR et CT FFME, notamment pour l'équipement des voies sur la nouvelle structure. Elle propose également aux adhérents des stages d'ouvriers, et des stages initiateurs.

> La formule « stage ouvrier » proposé par la FFME à 100 euros/participant ne convient pas exactement aux attentes des adhérents. Le club bénéficie de beaucoup d'énergie bénévole pour participer à l'ouverture, mais si la démarche est payante, peu de membres sont intéressés. Il est envisagé de financer la formation à 1 ou 2 membres du club qui pourraient alors devenir « référent ouvrier ». Des possibilités de financement de ce stage pour quelques personnes par le Conseil Général ont été évoqués par notre correspondant FFME.

> En revanche le « stage initiateur » est susceptible d'intéresser à minima 3 membres du club.

> Le club mettra en place dès la rentrée 2018 des sessions de passage « modules sécurité » de manière à s'assurer que l'ensemble des adultes susceptibles de vouloir s'inscrire aux créneaux « autonomies » aient les compétences nécessaires en termes de sécurité (nœud d'encordement, assurage en moulinette, assurage en tête, accompagner une chute, mise en place du système d'assurage, contrôle mutuel ...).

> Par ailleurs, le club proposera également, pour les adhérents qui le souhaitent un module de formation encadré par un professionnel pour appréhender l'ensemble des éléments de sécurité pour débiter sereinement la pratique de l'escalade (3 sessions de 2 ou 3h. Coût entre 40 et 45 euros/pers).

Créneaux Gymnase de Pont en Royans :

> Le club n'a pas été sollicité par la Communauté de communes lors de la répartition des créneaux du gymnase entre les différentes associations sportives. Les membres du bureau le regrettent et ont fait remonter l'information auprès de la Communauté de communes et du Département de l'Isère (principal financeur du mur).

Les créneaux « escalade » à partir de Janvier 2018 sont les suivants :

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
	17h-19h Enfants encadrés				9h-12h Créneau famille	-
17h-19h30 Enfants encadrés	19h-21h30 Adultes autonomes (<i>attente de confirmation</i>)	-	20h-22h Adultes autonomes	-		

> A l'occasion de l'ouverture du mur, le club envisage de créer une passerelle avec « l'escalade club de Pont en Royans » (ECPR). L'idée est qu'à l'occasion de stages ou activités organisées par l'un des 2 clubs, les jeunes puissent y participer quel que soit leur club. L'ECPR a plus pour vocation d'emmener les adolescents vers une pratique large de la montagne (escalade extérieure, canyon, escalade sur glace, grande voie...)

5. VIE DU CLUB

> Comme chaque année, le club propose un weekend escalade pour découvrir un site d'ampleur différents du contexte local. Pour l'année 2018, le choix se fera entre les gorges de la Jonte ou les sites autour de Buis les Baronnies du 10-13 Mai ou du 19-21 Mai.

> Des questions de mise en place d'une communication plus adaptée est discutée. L'idée pourrait notamment de mettre en place un site web pour la présentation générale des activités du club, des sorties programmées et une page Facebook pour l'ensemble des informations qui nécessite une plus grande réactivité. Noémie se porte volontaire pour se renseigner sur les supports existants et essayer de démarrer la mise en place de ces moyens de communication.

6. CLOTURE D'AG ET VOTES

Le bilan moral et financier est approuvé à l'unanimité.

Le bureau est réélu à l'unanimité.

Le 01/12/2017

Anne RICHTER

Secrétaire du club d'escalade AccroRoc

A. Richter


Thomas AMODEI

Président du club d'escalade AccroRoc

